

N° 1 1 3 1

Rabat, le 04 AVR 2024

APPEL A CANDIDATURES INTERNES

CHEFS DE SERVICES DES DIRECTIONS DE L'INFORMATION, DES SYSTEMES D'INFORMATION ET FINANCIERE ET DU CONTROLE DE GESTION

L'Agence Maghreb Arabe Presse (MAP) lance un appel à candidatures internes pour pourvoir les postes de chefs de services des entités suivantes :

- Service Production Vidéo, Direction de l'Information ;
- Service Pilotage et Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage, Direction des Systèmes d'Information ;
- Service Budget et Contrôle de Gestion, Direction Financière et du Contrôle de Gestion.

Les candidats désirant postuler à ces postes doivent renseigner le formulaire de candidature sur le lien <http://candidatureinterne.map.ma>, en précisant la référence de l'appel à candidature et charger les pièces demandées. Le délai d'acceptation expire le 25/04/2024.

FICHE DU POSTE

Les fiches de postes sont détaillées dans les documents joints à cet avis d'appel à candidature.

CONDITIONS REQUISES POUR POSTULER :

- Être en activité : Ne pas être en situation de mise en disponibilité, de mise à la disposition, de maladie longue durée.
- Ne pas avoir reçu une sanction de 2^{ème} degré durant les 12 derniers mois.
- Élaborer un projet professionnel par lequel le candidat :
 - Décrit son assimilation de la mission du poste et les interactions de celui-ci avec les orientations stratégiques et le fonctionnement opérationnel de l'Agence.
 - Sa propre conception pour l'opérationnalisation du projet stratégique de l'Agence.
 - Défend les pistes de projets et actions qu'il envisage de mettre en application sur les 3 prochaines années.
- Faire preuve d'esprit de responsabilité et de capacité avérés en management des équipes.

DOSSIER DE CANDIDATURE :

- Un document décrivant le Projet professionnel.
- Demande de candidature, précisant le poste désiré.

2

- Curriculum Vitae détaillant, dans l'ordre, les éléments suivants :
 - Parcours professionnel
 - Domaines de compétence du candidat.
 - Diplômes et certificats obtenus.
- Une photo d'identité récente en format jpeg

Lors du dépôt du dossier de candidature, chacune des pièces du dossier doit être renommé selon la codification suivante : « Matricule » «_» « nature du document ». Les noms attribués aux documents sont :

Projet professionnel	Projet
Demande de candidature	Demande
Curriculum Vitae	CV
Photo d'identité	Photo

A titre d'exemple, le fichier du CV se formule comme suit : 9999_CV

DEROULEMENT DU PROCESSUS

- Une commission de sélection nommée par le Directeur Général étudiera les dossiers candidats.
- Les candidats dont le profil et le projet professionnel sont retenus par la commission seront convoqués pour présenter leur projet et le débattre.
- La commission va classer les dossiers pour chacun des postes par ordre décroissant des appréciations et soumettre ses propositions, pour avis et approbation, à Monsieur le Directeur Général.
- Une fois approuvé, les noms des candidats retenus seront rendus public.

IMPORTANT :

- Les candidats sont tenus d'aviser leur hiérarchie immédiate de leur dépôt de candidature.
- L'appel à candidature, les listes des candidats convoqués ainsi que le résultat du concours, sont publiés sur le site de la MAP : <http://www.map.ma> et sur le site de l'emploi public www.emploi-public.ma.
- Aucune suite ne sera donnée aux dossiers incomplets, non conformes ou parvenus hors délai.



 Le Directeur Général
 Fouad ARIF